



---

<b><u>Nombre de membres en exercice</u></b> : 8	<b>Séance du mardi 19 février 2019</b>
<b><u>Présents</u></b> : 7	L'an deux mille dix-neuf et le dix-neuf février à 20 heures 45 l'assemblée régulièrement convoquée le 15 février 2019, s'est réunie en Mairie sous la présidence de Monsieur Pierre, Didier Lamouroux, Maire.
<b><u>Votants</u></b> : 7	<b><u>Sont présents</u></b> : Pierre Didier LAMOUREUX, Marie-Thérèse LESTAGE, Mayder MARAN, Jérôme TROLLIET, Laurence LEROY, Frédéric ARROYO, Michel POSSAMAÏ <b><u>Excusés</u></b> : Jérôme PANCHE <b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Marie-Thérèse LESTAGE

---

Marie-Thérèse LESTAGE est désignée secrétaire de séance.

Les procès-verbaux du 20 décembre 2018 et du 22 janvier 2019 sont approuvés à l'unanimité.

## **Domaine public**

### **Marché de producteurs locaux**

Monsieur le Maire indique qu'il est trop tôt pour adopter la délibération pour la mise en place du marché. Nous attendons l'avis des organisations professionnelles pour l'installation du marché. Une régie sera également créée. Tout ceci n'a été possible que depuis la création de l'association « Les agités du local ».

Pour rappel, la contribution annuelle de l'association des producteurs locaux, nommés « Les agités du local » sera de 250€ pour un marché mensuel.

## **Ecole de Gornac**

### **Cuisine centrale**

Monsieur le Maire indique que dans le cadre du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP) du Haut Benauges, les élus souhaiteraient proposer des produits de meilleure qualité dans les cantines. Pour ce faire, une étude est en cours.

Pour rappel, actuellement, il n'y a pas d'agent effectuant la restauration à Saint Pierre de Bat et Mournens. Ces cantines-là sont approvisionnées par un traiteur et les plats sont réchauffés sur place. Le cout unitaire facturé par le traiteur est de 3.5€TTC. A Gornac, il y a une cantinière qui prépare les repas.

Monsieur le Maire présente le tableau des investissements, le cout total est de 8 794.40€TTC. Celui-ci comprend l'achat d'un four de 10 étages, un four, un saisisseur à froid, 3 conteneurs, une armoire ventilée de 640 litres, une étagère murale, l'équipement du

véhicule et de la cuisine. Pour raccourcir les plans de travail en inox, une société en cours d'installation à Sauveterre de Guyenne a fait une proposition.

Pour l'équipement du véhicule, qui fera les liaisons entre la cuisine centrale de Gornac et les cantines de Saint Pierre de Bat et Mourens, Monsieur le Maire présente un système en kit polyester agréé HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point). Pour diminuer les coûts de cette installation, le montage devra être fait par l'agent technique de la Commune de Gornac.

L'organisation pourrait s'articuler comme suit : La cantinière de Gornac arriverait en cuisine plutôt qu'actuellement pour cuisiner les produits frais. Une seconde personne arriverait dans un second temps pour aider à la préparation des repas pour environ 85 élèves du SIRP du Haut Benauges. La deuxième personne pourrait apporter les repas en liaison chaude à la cantine de Mourens. Une personne, comme actuellement, devra servir les plats aux enfants. La dernière étape de la conductrice serait de se rendre à Saint Pierre de Bat pour y faire manger les enfants avec cette seconde et dernière livraison.

Pour cette proposition, la majorité des élus siégeant au SIRP du Haut Benauges étaient pour, quelques-uns étaient contre et d'autres se sont abstenus.

### **Questions diverses**

#### Voirie

L'acheteur de la parcelle ZL 96 a contacté la Mairie pour indiquer que l'eau de la route ruisselle sur son chemin. Monsieur le Maire a donc pris contact avec le bureau d'étude, choisi par la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers pour l'entretien des voies communales, pour étudier une solution.

#### Tiers-lieu - prévisionnel de l'animation

Le 12 février 2019, une réunion pour l'animation du Tiers Lieu était organisée à la salle des fêtes. 70 personnes étaient invitées, 16 ont répondu présent.

Suite à la précédente séance du conseil municipal, Sophie ATTARD avait rencontré Monsieur le Maire et les adjointes. Elle indique être motivée pour animer ce tiers-lieu et a l'habitude de « l'accueil », car elle a déjà mené des activités d'ateliers pédagogiques qu'elle a beaucoup apprécié.

Pour la gestion des dossiers liée au tiers-lieu, la secrétaire de Mairie pourra faire des heures complémentaires aux 29 heures hebdomadaires actuelles.

Le conseil municipal est formel, la personne qui gère l'animation doit pouvoir se rémunérer et payer le loyer du bâtiment communal.

Jérôme TROLLIET indique que s'il y a commerce, il faut qu'il y ait une caisse enregistreuse,

notamment par rapport à la TVA. La responsabilité reviendra au(x) vendeur(s).

Les activités qui auront lieu dans ce bâtiment seront complémentaires à celles déjà présentes à Gornac.

### Installation jeunes producteurs

Le 27 novembre 2018, un jeune couple d'agriculteur désireux de s'installer à Gornac, était venu présenter leur projet d'installation. Il s'agit d'un projet de poules pondeuses et maraîchage en agriculture biologique. Ce jeune couple de moins de 30 ans souhaite construire son habitation principale sur la ferme.

Ils sont en contact avec un couple qui vend une parcelle susceptible d'accueillir ce type de projet.

Les porteurs de projet ont déposé une demande de certificat d'urbanisme opérationnel précisant l'ensemble du projet.

Cette opération s'est avérée impossible actuellement. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer explique cette décision en précisant que les démarches d'installation de l'exploitation agricole doivent être faites en amont de cette demande. Un interlocuteur de la Chambre d'Agriculture en charge de l'urbanisme suit ce dossier.

### Projection des prochains films

Monsieur le Maire précise que la prochaine soirée « Transition » aura lieu le 23 mars 2019 à 17h, le film projeté s'intitule « La Gironde s'invente », il s'agit de la présentation d'initiatives girondines.

La soirée d'avril est prévue le 16 avril 2019, celle-ci s'intitule : « Mon jardin. Un nouveau regard, une approche naturelle et durable ».

### Projet photovoltaïque - Champ de Mayne

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers est propriétaire d'un terrain sur lequel il y a un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques. La société Urbasolar souhaite déposer le permis de construire en 2020 pour un achèvement des travaux en 2023 après avoir réalisé toutes les études réglementaires.

### Signalétique - panneaux

Monsieur le Maire présente plusieurs propositions de panneaux qui pourraient être implantés aux entrées de bourg. Les poteaux seraient identiques aux panneaux de lieux dits. La proposition porte sur « 4 panneaux, sandwich (alu-PVC-alu) impression directe quadri et vernis brillant sur format 90 x 140cm, avec une coupe droite » pour un montant 696.00€TTC.

### Signalétique - véhicule communal

Monsieur le Maire indique qu'il va déposer le nouveau véhicule communal pour la sérigraphie.

### Eclairage public

Monsieur le Maire a rencontré l'entreprise qui a implanté les lampadaires d'éclairage public autonomes à la zone d'activité du Sauveterrois. Le cout s'élève à 3 500€HT/lampadaire avec une prestation de fourniture et pose comprise. Un autre devis sera demandé au Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde (SDEEG).

Les prochaines réunions du conseil municipal auront lieu les 19 mars 2019 et 9 avril 2019.

La séance levée à 23h00.

LAMOUREUX Pierre Didier	
LESTAGE Marie-Thérèse	
MARAN Mayder	
TROLLIET Jérôme	
LEROY Laurence	
ARROYO Frédéric	
POSSAMAÏ Michel	